

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent cinquante-deuxième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 20 avril 2018, à 9 heures 30 minutes, à la salle D-5500 du pavillon Athanase-David à Montréal.

MEMBRES PRÉSENTS

Josée Fortin	Directrice des Services à la vie étudiante
Lynda Gadoury	Directrice générale des bibliothèques
Nizar Haj Ayed	Étudiant, représentant des groupes étudiants
Geneviève Hervieux	Professeure, École des sciences de la gestion
Geneviève Jacob	Étudiante, Faculté des sciences humaines
Danielle Laberge	Vice-rectrice à la Vie académique par intérim (présidente)
Mathieu Masse Jolicœur	Chargé de cours, Département de science politique
Juliette Perri	Agente de recherche et de développement, Services à la vie étudiante
Julia Poyet	Professeure, Département d'histoire
Marcel Simoneau	Directeur du Service aux collectivités
Virginie Robert	Étudiante substitut, Faculté de science politique et de droit
Chloé Saintesprit	Étudiante, représentante des groupes étudiants
Emilie-Claude St-Amour-Maillé	Étudiante, Faculté des arts
Guillaume Valladon	Étudiant, École des sciences de la gestion
Raphaëlle Vallières	Étudiante, Faculté des sciences de l'éducation

MEMBRES ABSENTS

Guy Gendron*	Chargé de projets technopédagogiques, Service de l'audiovisuel
Antoine Goutier*	Conseiller cadre à la vie universitaire, Rectorat
Iannick Lepage	Étudiant, Faculté des sciences
Chanel Vincent-Dubé	Étudiante, Faculté de communication

INVITÉS

Louis-Simon Besner	Étudiant, Faculté de science politique et de droit
Magda Fusaro	Rectrice
Jonathan Giguère	Directeur adjoint des Services à la vie étudiante
Émilie Giroux-Gareau	Agente de recherche et planification, Services à la vie étudiante
Jean-Pierre Hamel	Directeur du Centre sportif
Andy Kenty	Étudiant, École des sciences de la gestion
Alexandre De Lagrave	Étudiant, Faculté des sciences de l'éducation
Lilianne Lavertu	Directrice des Services-conseils des Services à la vie étudiante
Maria Dolores Otero	Directrice du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique des Services à la vie étudiante

* Absence motivée

SECRETARIAT DES INSTANCES

Valéry Colas
Jean-Philippe Gingras

Secrétaire rédactrice
Directeur

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Danielle Laberge préside la séance et madame Valéry Colas agit à titre de secrétaire.

La présidente souhaite la bienvenue aux membres. Elle se présente et explique qu'elle a accepté d'agir à titre de vice-rectrice à la Vie académique par intérim d'ici à la désignation d'une titulaire régulière, un titulaire régulier pour ce poste. Il s'agit d'une fonction qu'elle a précédemment occupée. Elle précise que les Services à la vie étudiante relèvent de son vice-rectorat. En conséquence, ce sera dorénavant elle qui présidera le Comité de la vie étudiante puisqu'elle estime qu'il s'agit d'une instance d'une importance indéniable. Elle indique ensuite que messieurs Guy Gendron et Antoine Goutier prient le Comité de bien vouloir excuser leur absence. Également, l'assemblée recevra des invitées, soit madame Magda Fusaro, rectrice, pour le point 3.4, Collaboration entre la Direction et les associations étudiantes, de même que madame Émilie Giroux-Gareau, agente de recherche et de planification à la direction des Services à la vie étudiante, pour la présentation du point 4, Présentation de l'analyse des données du sondage aux étudiantes, étudiants. Enfin, elle souligne la présence de trois étudiants observateurs qui accompagnent les membres étudiantes, étudiants pour la rencontre.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Sur une proposition dûment faite par madame Josée Fortin, appuyée par monsieur Guillaume Valladon, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que modifié :

Modification de l'intitulé :

- 8. Processus référendaire sur l'octroi d'une cotisation automatique non obligatoire au groupe d'envergure BQAM

Ajout des points :

- 9.1 Motion de félicitations aux athlètes uqamiens ayant participé aux Jeux du Commonwealth
- 11. Motion de félicitations aux lauréates, lauréats du Programme de reconnaissance de l'implication étudiante

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 23 février 2018

Le procès-verbal de la rencontre du 23 mars 2018 est soumis aux membres.

Sur une proposition dûment faite par monsieur Guillaume Valladon, appuyée par madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, le procès-verbal de la 151^e assemblée ordinaire tenue le 23 mars 2018 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

3. Information

3.1 Information de la présidente

La présidente indique qu'elle n'a pas d'informations à partager.

3.2 Information générale

La directrice générale des bibliothèques rappelle le maintien de la prolongation des heures d'ouverture de la bibliothèque centrale et que ces heures prolongées le sont pour une période de cinq semaines par trimestre. Elle demande aux associations étudiantes facultaires de communiquer avec les Services à la vie étudiante concernant les cinq semaines qui leur semblent les plus pertinentes à cet effet.

3.3 Registre des suivis (Annexe CVE-152-3.3)

Le directeur adjoint des Services à la vie étudiante effectue un suivi du bilan du comité de reconnaissance des groupes étudiants. Il rappelle que certains groupes s'étaient vu imposer des conditions à respecter afin de maintenir leur reconnaissance. Il s'agissait pour la plupart de présenter leurs états financiers à leur assemblée générale annuelle respective. Presque tous les groupes ont rempli leurs conditions. Le Centre des femmes n'a pas été en mesure de réunir l'assemblée générale, que ce soit pour nommer un nouveau comité exécutif ou présenter les états financiers. L'Association des étudiants d'Amérique latine n'a pas donné suite à nos tentatives de communications. Le Ras-le-bol est toujours en attente d'une lettre du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) confirmant que leur lieu de transformation alimentaire respecte les normes gouvernementales.

À un membre étudiant qui demande ce qu'il advient des groupes qui ne remplissent pas les conditions imposées, le directeur adjoint des Services à la vie étudiante explique que les conseillères, conseillers à la vie étudiante contacteront les étudiantes, étudiants au trimestre d'automne. Ils seront épaulés afin de remettre leur groupe sur pied, si une telle volonté existe. Lorsqu'il n'y a pas de relève et que le groupe se trouve dans l'impossibilité de faire face à ses obligations, il perd sa reconnaissance en vertu de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants. Il signale que le dynamisme des groupes étudiants varie en fonction de l'investissement des personnes en place. C'est pourquoi le Comité de reconnaissance des groupes étudiants renouvelle la reconnaissance de certains groupes pour une année. Cela permet d'évaluer la situation l'année suivante. Si aucun dossier n'est présenté au moment du dépôt des candidatures, au 15 novembre de la deuxième année, le retrait de la reconnaissance est alors automatique.

En ce qui a trait au suivi concernant l'interdiction de distribuer des tracts dans les salles de classe, le directeur adjoint des Services à la vie étudiante en a discuté avec le Service des immeubles. Il explique que cette règle découle d'une époque où il y avait beaucoup de tractage dans les salles de classe, ce qui menait à des plaintes de la part de la communauté et a une charge de travail fort importante pour les employées, employés de la conciergerie. Le Service des immeubles ne pouvant trancher entre les tracts qui seraient autorisés et ceux qui ne le seraient pas, les associations étudiantes et les groupes étudiants sont invités à respecter la procédure prévue à l'annexe 4 de la politique no 51 et à afficher sur les babillards, les colonnes Morris et via les réseaux sociaux.

3.4 Collaboration entre la Direction et les associations étudiantes

À 11 heures, le Comité de la vie étudiante reçoit madame Magda Fusaro, rectrice. Celle-ci indique qu'elle souhaite effectuer un état des lieux de ce qui a été entrepris depuis son arrivée en poste. Elle a entamé des démarches afin de rencontrer sur une base régulière tous les groupes de l'Université, dont les représentantes étudiantes, représentants étudiants. Ces rencontres, qu'elle souhaite tenir tous les deux mois, visent à discuter des dossiers qui préoccupent les étudiantes, étudiants. Entre autres sujets, il a jusqu'à maintenant été question de la rémunération des stages, des mesures à prendre concernant l'éducation inclusive, de l'ajout de bourses, de la reconnaissance de l'implication étudiante et du développement de l'enseignement en ligne. Elle signale que des annonces seront bientôt effectuées concernant l'ajout de bourses. Également, lors de sa rencontre du mois de mai, la Commission des études procédera à la création d'un comité portant sur l'éducation inclusive.

La rectrice signale qu'une consultation est présentement en cours sur la Politique no 16 contre le sexisme et les violences à caractère sexuel. La période de consultation a été prolongée afin de permettre aux étudiantes, étudiants de se prononcer via leurs instances respectives au début du trimestre d'automne 2018.

Parmi les sujets abordés par les associations étudiantes facultaires, elle constate une volonté que le contenu des rencontres du Comité de la vie étudiante soit dynamisé. Les étudiantes, étudiants désirent que leur présence ne serve pas qu'à valider des nominations ou des rapports, mais bien que l'instance soit un lieu de débats et d'échanges.

Enfin, la rectrice mentionne qu'elle souhaite qu'une collaboration s'établisse entre la Direction et les étudiantes, étudiants. Pour ce faire, elle précise qu'il faut toutefois un esprit d'ouverture de part et d'autre. Il est nécessaire que les étudiantes, étudiants participent et qu'ils soient proactifs dans le cadre des travaux du Comité de la vie étudiante ou d'autres rencontres. De son côté, elle affirme sa volonté d'être à leur écoute. Une entente sur tous les sujets sera sans doute difficile, mais il est possible d'établir un dialogue respectueux. Ceci s'applique également aux réseaux sociaux où des attaques personnelles ont eu lieu dans les dernières semaines à l'endroit de membres du corps professoral. Elle rappelle que les étudiantes, étudiants doivent faire preuve de prudence à cet égard.

Par ailleurs, la rectrice signale l'importance de respecter les conditions régissant la consommation d'alcool sur le campus. Au cours des dernières semaines, trois événements festifs se sont déroulés sans qu'aucun permis d'alcool n'ait été délivré. Ce type de situation expose tous les membres de la communauté puisque cela contrevient à la loi. Il est important de respecter les règles en vigueur dans ce domaine.

Une membre étudiante signale qu'elle souhaiterait qu'un effort supplémentaire soit effectué pour féminiser les communications émanant de la Direction et de l'Université.

La rectrice remercie les membres de leur écoute, leur indique qu'elle compte sur leur collaboration pour maintenir un climat de respect et leur demande de bien vouloir partager les propos qui viennent d'être tenus auprès de leurs collègues étudiantes, étudiants.

La présidente remercie la rectrice pour cette rencontre fort intéressante.

4. Présentation de l'analyse des données du sondage aux étudiantes, étudiants (Annexe CVE-152-4)

Le Comité de la vie étudiante accueille madame Émilie Giroux-Gareau, agente de recherche et de planification à la direction des Services à la vie étudiante, pour la présentation de ce point.

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle invite madame Giroux-Gareau à prendre la parole. Celle-ci rappelle que les étudiantes, étudiants inscrits au trimestre d'automne 2017 étaient invités à participer à un sondage portant sur leurs besoins en termes de services. Ce sondage a été élaboré en collaboration avec le Service de planification académique et de recherche institutionnelle. Au total, 17 000 étudiantes, étudiants ont reçu le lien pour le sondage via leur courriel uqam. Des annonces ont également été publiées sur les réseaux sociaux pendant près de deux semaines. Au final, 3 433 personnes ont pris part à l'exercice. Le sondage comportait 70 questions, certaines à choix multiples et d'autres étaient des questions ouvertes.

Les 17 000 étudiantes, étudiants retenus correspondaient au profil type de la population étudiante générale. Toutefois, les étudiantes, étudiants de premier cycle et les personnes inscrites à temps partiel sont sous-représentés dans les catégories de personnes ayant répondu au sondage. Également, une surreprésentation des étudiantes, étudiants inscrits à temps plein parmi les répondantes, répondants a été constatée. À la question d'un membre étudiant, madame Giroux-Gareau explique que cela entraîne nécessairement un impact sur les résultats. Toutefois, la plupart des besoins exprimés concernent toutes les catégories d'étudiantes, étudiants.

Au moins 40 % des personnes répondantes se sont identifiées soit comme étant en situation de handicap, visible ou non visible, soit comme étudiantes, étudiants étrangers ou comme étudiantes, étudiants parents. Le besoin se faisant le plus sentir concerne l'augmentation du nombre de bourses offertes.

Une membre étudiante aimerait savoir s'il a été demandé si les personnes étaient d'origine autochtone ou si elles étaient issues d'une minorité visible. Madame Giroux-Gareau indique que cela ne faisait pas partie des caractéristiques demandées. La directrice des Services à la vie étudiante ajoute que ces informations font partie de données déjà recueillies par le Service de planification académique et de recherche institutionnelle. L'objectif de ce sondage était d'interroger la population étudiante sur les services qui leur sont présentement offerts, notamment ceux desservant les étudiantes, étudiants présentant diverses caractéristiques.

Madame Giroux-Gareau poursuit sa présentation. Le quart des répondantes, répondants estime que le répertoire institutionnel des bourses ne répondait pas à leurs besoins, que son interface est désuète, qu'il manque de filtres pour la recherche et qu'il n'y a pas suffisamment de bourses qui y sont répertoriées. Elle souligne que l'interface du répertoire institutionnel a été bonifiée depuis le sondage en regard des commentaires émis.

Un membre étudiant indique que les étudiantes, étudiants étrangers se trouvent frustrés devant le fait qu'ils n'ont pas accès à la plupart des bourses, d'autant qu'ils ne peuvent travailler hors du campus. Madame Giroux-Gareau ajoute qu'il en va de même pour les étudiantes, étudiants parents puisqu'ils sont souvent inscrits à temps partiel et que peu de bourses sont offertes pour les personnes inscrites à ce régime d'études.

Les membres étudiantes, étudiants demandent qu'il soit possible d'obtenir les données brutes du sondage afin d'en tirer d'autres informations sur les besoins exprimés par les étudiantes, étudiants. La directrice des Services à la vie étudiante mentionne que cela n'est pas possible

en raison des informations confidentielles qui s'y trouvent. Toutefois, elle invite les associations étudiantes facultaires à lui faire part des questionnements précis qu'elles auraient. Il sera possible pour les Services à la vie étudiante de trouver l'information et de la leur partager par la suite.

Madame Giroux-Gareau signale que le sondage a permis de mettre de l'avant le fait que certaines répondantes, certains répondants souhaitaient obtenir des services qui existent déjà. Cela révèle que les Services à la vie étudiante devront davantage publiciser leurs services. En ce qui concerne celles, ceux qui les connaissent déjà, ils déplorent les temps d'attente et la limitation du nombre de séances, par exemple en ce qui a trait au soutien psychologique.

Il a aussi été constaté qu'un nombre important d'étudiantes, étudiants sont désorientés dans leur cheminement académique. Beaucoup de réponses traitent de cet aspect. La demande est très forte pour une augmentation de l'accès à l'aide pédagogique, au soutien psychologique et à l'apprentissage, et ce, dans toutes les catégories de répondantes, répondants. Les étudiantes, étudiants étrangers aimeraient obtenir davantage d'information sur le système scolaire québécois, de même que sur le système de santé. Ils profiteraient également des activités sociales qui leur seraient offertes s'il y en avait plus.

Un membre étudiant demande si la réduction des frais de scolarité pour les étudiantes, étudiants étrangers a été mentionnée. Il indique qu'à l'exception des étudiantes, étudiants provenant de la France, il en coûte près de 8 400 \$ par trimestre pour les personnes provenant d'un autre pays inscrites à un programme de maîtrise. Un membre étudiant lui indique que depuis l'an dernier, les étudiantes, étudiants étrangers inscrits à un programme de doctorat à temps plein se voient exemptés de la majoration des frais de scolarité et paient le même montant que les Québécoises, Québécois.

Madame Giroux-Gareau poursuit en présentant les besoins des étudiantes, étudiants parents. Elle rappelle que le Comité de la vie étudiante a mis sur pied un groupe de travail sur les mesures de soutien qui leurs sont adressées. Les personnes ayant répondu au sondage ne connaissent pas les services actuellement offerts, tels les services de garde ou la présence de tables à langer sur le campus. La précarité économique est un enjeu crucial pour eux qui doivent concilier, travail, études et famille. Le manque de bourses disponibles pour les personnes inscrites aux études à temps partiel se fait particulièrement ressentir. Elle souligne que ce besoin a été porté à l'attention du directeur du développement philanthropique de la Fondation de l'UQAM.

Selon la plupart des personnes sondées, la banque de logement des Services à la vie étudiante ne répond pas à la demande. Il n'y a pas assez d'annonces et celles qui s'y trouvent concernent souvent des appartements trop dispendieux. Par ailleurs, elles estiment qu'une carte interactive et des photographies des logements faciliteraient la recherche. La prochaine rencontre du Comité des usagers des services à la vie étudiante portera, entre autres, sur cette question.

La participation à la vie étudiante par le biais des groupes étudiants ou des associations étudiantes rejoint à peine un tiers des personnes répondantes. La plupart évoquent un manque de temps pour s'engager dans des activités paraacadémiques. Les activités les plus susceptibles de les intéresser sont les activités sportives, les formations et séminaires, de même que les activités sociales, festives ou facilitant le réseautage.

Madame Giroux-Gareau conclut en mentionnant que l'idée d'un guichet unique aux Services à la vie étudiante rejoint près de 80 % des personnes répondantes. Elles souhaitent discuter

directement avec une personne lors de difficultés ou de besoins. Toutefois, pour être rejoint, 64 % des étudiantes, étudiants ont indiqué préférer que ce soit fait via leur adresse courriel.

La directrice des Services à la vie étudiante rappelle que si les associations étudiantes facultaires souhaitent obtenir davantage d'informations, elles pourront lui faire part de leurs questionnements. Il serait possible d'aborder cette question en groupe de travail afin de mieux cibler les données à extraire. Des membres signalent qu'en plus des personnes issues de minorités visibles, il serait aussi intéressant d'obtenir des données concernant les personnes trans ou non binaire.

Une membre professeure signale qu'il y a quelques années, un exercice similaire avait été effectué et que les conclusions étaient sensiblement les mêmes. Malgré l'ampleur du travail réalisé dans les dernières années, elle constate que les besoins augmentent sans cesse. Elle aimerait savoir quelles mesures avaient été prises depuis le dernier sondage. La directrice des Services à la vie étudiante rappelle que le dernier sondage portait essentiellement sur les modes de communication à privilégier pour rejoindre les étudiantes, étudiants. Toutefois, force est de constater que les réponses obtenues à celui-ci démontrent qu'il y a encore du travail à faire à ce sujet. Il faut que les Services à la vie étudiante rejoignent mieux les étudiantes, étudiants afin de leur faire connaître les divers services qui sont à leur disposition.

La présidente remercie madame Émile Giroux-Gareau pour sa présentation. Elle indique qu'à titre de vice-rectrice à la Vie académique par intérim, elle prend très au sérieux les constats de ce sondage concernant les difficultés vécues par les étudiantes, étudiants, notamment dans leur cheminement académique. Elle travaillera à ce qu'il y ait une prise de conscience à ce sujet dans les unités et que les directions de programme améliorent l'accompagnement à cet égard.

5. Création d'un comité de révision du panier de services des Services à la vie étudiante (Annexe CVE-152-5)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle rappelle que le financement des Services à la vie étudiante découle de deux sources distinctes : d'un côté la cotisation payée par les étudiantes, étudiants, de l'autre, la subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dédiée aux services aux étudiantes, étudiants. Les deux sources de financement sont directement liées au nombre d'étudiantes, étudiants inscrits. La baisse des effectifs étudiants ces dernières années pénalise donc doublement les Services à la vie étudiante qui voient leur budget annuel diminuer. Or, les charges des Services augmentent sans cesse puisque 93 % du budget sont alloués aux salaires et avantages sociaux. Qui plus est, la population étudiante de l'Université est composée de presque autant d'étudiantes, étudiants inscrits à temps partiel que d'étudiantes, étudiants inscrits à temps plein. Ces personnes paient leur cotisation en fonction du nombre de crédits auxquels elles sont inscrites, mais il n'y a pas de distinction dans l'offre de services à leur égard. Elle ajoute que la baisse des effectifs étudiants n'a pas d'effet significatif sur le nombre des demandes traitées par les Services à la vie étudiante, comme cela a été précisé dans le rapport annuel 2016-2017.

Au cours des deux dernières années, les Services à la vie étudiante ont pu éviter les déficits en modifiant leurs pratiques et grâce à des économies réalisées sur la masse salariale. Tout a été fait pour optimiser les ressources afin de fournir les services. Toutefois, les Services à la vie étudiante se trouvent maintenant à l'heure des choix. Une décision devra être prise que ce soit concernant une éventuelle hausse de la cotisation ou une diminution des services en tenant compte des caractéristiques ainsi que des réalités des étudiantes, étudiants actuels et futurs.

Afin de réfléchir à cette question, la direction des Services à la vie étudiante propose la création d'un comité de révision du panier de services.

Un membre étudiant signale que les groupes étudiants ne sont pas représentés sur ce comité. Pourtant, ils utilisent les services des Services à la vie étudiante. Il estime qu'il y a une différence dans le rôle joué par les associations étudiantes et les groupes étudiants sur le campus. Ils contribuent tous au dynamisme de la vie étudiante et il lui paraît important que les groupes soient représentés. La directrice des Services à la vie étudiante indique que puisque les associations étudiantes facultaires représentent toutes les étudiantes, tous les étudiants de l'Université, les groupes étudiants n'ont pas été inclus. Elle ne voit toutefois aucun inconvénient à les inclure si telle est la volonté des membres.

Une discussion s'entame concernant la présence des groupes étudiants à ce comité. Un membre étudiant est d'avis qu'il s'agirait d'une double représentation puisque les étudiantes, étudiants sont représentés par toutes les associations étudiantes facultaires. D'autres membres estiment qu'il importe d'avoir une diversité de points de vue. Les étudiantes, étudiants engagés dans les groupes étudiants n'ont pas nécessairement le même regard sur les Services à la vie étudiante.

La présidente suggère une modification au projet de résolution afin d'inclure une représentante, un représentant des groupes étudiants reconnus. La directrice des Services à la vie étudiante indique que cette personne pourra être désignée par l'assemblée des groupes prévue au début du trimestre d'automne prochain. Cette proposition rallie les membres.

La directrice des Services à la vie étudiante présente le mandat du comité, de même que son fonctionnement. Elle indique que l'objectif est de tenir une rencontre extraordinaire du Comité de la vie étudiante au mois de mai 2019 afin de présenter le rapport du comité. Le travail débutera dès les prochaines semaines pour les employées, employés des Services qui prépareront les documents de réflexion dont seront saisis les membres du comité au trimestre d'automne 2018. En réponse à la question d'une étudiante, la directrice des Services à la vie étudiante mentionne que les membres étudiantes, étudiants qui y participeront seront rémunérés.

RÉSOLUTION 2018-CVE-775

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-152-5;

ATTENDU les processus de révision et d'évaluation des services aux étudiantes, étudiants qui se déroulent périodiquement depuis la création des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la résolution 2012-CVE-475 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 28 septembre 2012 recevant le Rapport du comité de révision des services aux étudiants, découlant du dernier exercice de révision des services aux étudiantes, étudiants;

ATTENDU que les services aux étudiantes, étudiants n'ont pas été évalués depuis;

ATTENDU les nouvelles réalités et les besoins associés à la diversification de la population étudiante que ce soit les étudiantes, étudiants en situation de handicap; les étudiantes, étudiants étrangers; les étudiantes, étudiants parents; les étudiantes, étudiants autochtones et les autres populations émergentes;

ATTENDU l'importance de réviser le panier des services offerts par les Services à la vie étudiante pour répondre aux besoins des étudiantes, étudiants et de les soutenir dans la réalisation de leur projet de vie universitaire;

ATTENDU que les Services à la vie étudiante sont financés par une cotisation étudiante et par la subvention spécifique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour les services aux étudiants;

ATTENDU la baisse des effectifs étudiants affectant les revenus provenant des sources de financement des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la situation budgétaire précaire des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Virginie Robert, appuyé par monsieur Nizar Haj Ayed, que le Comité de la vie étudiante :

CRÉE un comité de révision du panier de services des Services à la vie étudiante, composé de :

- sept représentantes, représentants désignés par les associations étudiantes facultaires;
- une représentante, un représentant désigné par les groupes étudiants reconnus;
- la vice-rectrice à la Vie académique par intérim ou sa déléguée, son délégué;
- la directrice des Services à la vie étudiante;
- une employée, un employé des Services à la vie étudiante;
- trois représentantes institutionnelles, représentants institutionnels désignés par la vice-rectrice à la Vie académique par intérim;
- le comité peut s'adjoindre toute observatrice, tout observateur pertinent à l'occasion de ses rencontres et comptera sur deux personnes ressources des Services à la vie étudiante pour l'assister dans ses travaux;

MANDATE le comité de révision du panier de services des Services à la vie étudiante pour (sans ordre de priorité) :

- étudier l'offre de services et les besoins des étudiantes, étudiants afin d'établir les priorités d'action et, s'il y a lieu, déterminer les développements nécessaires en matière de services, dans le respect des ressources physiques des Services à la vie étudiante;
- analyser les ressources budgétaires, matérielles et humaines allouées aux services aux étudiantes, étudiants;
- évaluer les sources de financement des services aux étudiantes, étudiants et proposer des solutions à la problématique récurrente du sous-financement de ces services dont, éventuellement, une hausse de la cotisation étudiante;
- analyser les mécanismes de participation au Comité de la vie étudiante et à ses sous-comités, incluant la rémunération des étudiantes, étudiants siégeant aux instances;
- considérer et favoriser l'emploi étudiant;

ENTÉRINE le principe de coprésidence du comité de révision du panier de services des Services à la vie étudiante par une représentante institutionnelle, un représentant institutionnel et une étudiante, un étudiant;

ENTÉRINE le principe de prise des décisions aux deux tiers des membres présents aux rencontres;

DEMANDE au comité de révision du panier de services des Services à la vie étudiante de déposer un rapport de mi-mandat lors de la réunion du Comité de la vie étudiante du mois de février 2019, et un rapport final lors d'une réunion extraordinaire au mois de mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Recommandation du comité de suivi sur la bonification de l'offre de services en soutien psychologique (Annexe CVE-152-6)

La directrice des services-conseils présente l'avis d'inscription tel que déposé en annexe. Elle rappelle l'historique de ce dossier qui est en œuvre depuis plusieurs années. Les associations étudiantes facultaires ayant des positions partagées sur le sujet, il n'a pas été possible de dégager un consensus clair, mais une préférence a été accordée au scénario deux.

Des membres étudiantes mentionnent que les personnes siégeant au comité de suivi ont indiqué avoir l'impression que leur association aurait une préférence en regard du scénario deux, mais il n'y a pas eu de position officielle prise par les associations. La directrice des Services à la vie étudiante prend note de ce commentaire et indique qu'il y a vraisemblablement eu une confusion à cet égard. Le projet de résolution est modifié afin de permettre une ouverture tant pour le premier que le deuxième scénario.

RÉSOLUTION 2018-CVE-776

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-152-6;

ATTENDU les résolutions 2012-CVE-475 et 2013-CVE-550 adoptées par le Comité de la vie étudiante le 28 septembre 2012 et le 25 octobre 2013 soutenant la poursuite des travaux relatifs à la bonification de l'offre de services en soutien psychologique;

ATTENDU la principale recommandation issue du Rapport 2013-2014 des travaux du Comité des usagers des Services à la vie étudiante visant la poursuite des travaux qui mèneraient au développement de services psychothérapeutiques tarifés semblables à ceux offerts au sein d'autres universités québécoises;

ATTENDU les résolutions 2014-CVE-599 et 2014-CVE-600 adoptées par le Comité de la vie étudiante le 7 novembre 2014 recevant favorablement le Rapport 2013-2014 des travaux du Comité des usagers des Services à la vie étudiante et mandatant la direction des Services à la vie étudiante pour donner suite aux recommandations qui en sont issues;

ATTENDU que le Comité de la vie étudiante a adopté la résolution 2015-CVE-630 le 24 avril 2015; la résolution 2015-CVE-631 le 25 septembre 2015; les résolutions 2016-CVE-695 et 2016-CVE-696 le 25 novembre 2016; la résolution 2017-CVE-723 le 28 avril 2017 faisant toutes état de l'avancement du projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique;

ATTENDU la mise à jour des trois scénarios financiers présentée au comité de suivi du projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique le 18 janvier 2018;

ATTENDU que cette version actualisée des scénarios financiers a été présentée par la direction des Services à la vie étudiante à l'ensemble des associations étudiantes facultaires réunies le 13 mars 2018;

ATTENDU que la version actualisée des scénarios financiers de ce projet prévoit un ajustement de la cotisation étudiante pour les Services à la vie étudiante;

ATTENDU que le projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique trouve son issue au moment où la réévaluation du panier de services des Services à la vie étudiante devient imminente;

ATTENDU la recommandation de la direction des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, appuyé par madame Raphaëlle Vallières, que le Comité de la vie étudiante :

CONFIRME sa volonté de poursuivre les démarches en vue d'une offre de services améliorée en soutien psychologique permettant, outre l'aide ponctuelle en soutien psychologique, la possibilité d'une démarche psychothérapeutique;

PRIVILÉGIE les scénarios 1 et 2 qui impliquent l'autofinancement du projet, tant par une tarification remboursable par les assurances que par une augmentation de la cotisation étudiante dédiée aux Services à la vie étudiante;

DEMANDE à la direction des Services à la vie étudiante d'intégrer à l'évaluation globale du panier de services des Services à la vie étudiante le projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique sur la base des scénarios 1 et 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Révision des modalités d'affichage (Annexe CVE-152-7)

Le directeur adjoint des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il explique que les modalités d'affichage n'ont pas été revues depuis leur adoption en 1997. L'avis d'inscription révisant les modalités d'affichage sur les colonnes Morris et sur les babillards « activités sociales » découlent de nombreuses rencontres de travail avec les associations étudiantes. Elle a notamment permis la mise à jour du nom des services impliqués et la féminisation du texte.

Une membre étudiante signale que l'assemblée générale de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE) a adopté une position en faveur du libre affichage au sein de l'Université, à l'exception de l'affichage commercial. L'ADEESE s'oppose à tout critère restrictif.

La présidente fait remarquer que le fait de n'avoir aucune règle risque d'engendrer une pollution visuelle en surchargeant les espaces d'affichage. Le directeur adjoint précise que les modalités révisées impliquent qu'il n'y ait pas d'affichage commercial, mais qu'il sera possible pour les groupes étudiants qui organisent des activités d'en afficher les prix d'accès ou d'annoncer la vente des produits destinés à financer les projets étudiants. L'objectif est d'empêcher la publicité telle que celles d'un voyage organisé par des compagnies externes, des services de massothérapie ou de comptabilité. De plus, les modalités visent à veiller que l'affichage sur les colonnes Morris et les babillards « activités étudiantes » mette de l'avant les activités auxquelles les associations étudiantes et les groupes étudiants participent activement à organiser.

Une membre étudiante suggère que le dossier soit mis en dépôt ou qu'il y ait abrogation des articles restrictifs quant à l'affichage. Le directeur adjoint des Services à la vie étudiante rappelle que les modalités actuelles sont une entente multipartite datant de plus d'une vingtaine d'années et qu'elles ne satisfont plus les associations étudiantes et les groupes étudiants actuels. L'entente d'affichage faisait partie des dossiers à privilégier par la table de discussion et beaucoup de travail a été réalisé par cette dernière pour revoir les modalités et dégager des points d'entente.

Une membre professeure aimerait connaître les motivations de la position de l'ADEESE. Une membre étudiante explique que les groupes étudiants non reconnus se trouvent dans l'impossibilité d'afficher sur le campus avec ces modalités, et qu'il en va de même pour tous les groupes qui souhaiteraient sensibiliser la communauté à des projets externes. Elle propose de créer un comité pour revoir ces modalités.

Des membres étudiantes, étudiants se prononcent contre la création d'un nouveau comité. Ils estiment que beaucoup de temps et d'énergie ont déjà été investis pour ce sujet. Une membre étudiante mentionne que le SÉTUE n'est pas inclus à cette politique. Le directeur adjoint des Services à la vie étudiante rappelle qu'il s'agit d'un aspect conventionné, qu'il y a peu d'espace d'affichage dans l'Université et que les modalités d'affichage visent à les laisser disponibles pour les quelque cent trente associations et groupes étudiants, les syndicats ayant des babillards qui leur sont dédiés.

La directrice des Services à la vie étudiante mentionne que si un comité est créé, les étudiantes, étudiants devront y participer et les services concernés devront également y être convoqués (Service des communications, Service des immeubles, Services à la vie étudiante).

Le projet de résolution est modifié afin de demander la mise en place d'un comité au trimestre d'automne 2018.

RÉSOLUTION 2018-CVE-777

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-152-7;

ATTENDU l'entente d'affichage intervenue en 1997 entre les associations étudiantes, le Service des communications, le Service des immeubles et les Services à la vie étudiante;

ATTENDU la demande émise au début du trimestre d'hiver 2018 par les associations étudiantes facultaires visant une actualisation des modalités d'affichage;

ATTENDU les nombreuses discussions, rencontres de travail et consultations sur la refonte des modalités d'affichage;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Danielle Laberge, appuyé par madame Geneviève Hervieux, que le Comité de la vie étudiante :

ADOpte la mise à jour des modalités d'affichages;

DEMANDE à la direction des Services à la vie étudiante de poursuivre la réflexion sur les modalités d'affichage par la mise en place d'un comité au trimestre d'automne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Processus référendaire sur l'octroi d'une cotisation automatique non obligatoire au groupe d'envergure BQAM (Annexe CVE-152-8)

Le directeur adjoint des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il explique que le conseil d'administration du groupe BQAM a déposé une demande afin de retarder le processus de consultation sur la cotisation automatique non obligatoire au trimestre d'hiver 2019. Cette demande est justifiée par le fait que le groupe a obtenu l'appui de l'assemblée générale de six associations étudiantes facultaires. L'Association facultaire des arts (AFÉA) n'a pu réunir ses membres à ce sujet, mais compte le faire dans les premières semaines du trimestre d'automne. Si le groupe BQAM obtenait ce septième appui officiel, il ne serait pas nécessaire de procéder à une consultation référendaire puisque les étudiantes, étudiants auraient pris position via leur assemblée générale. Advenant le cas où les membres de l'AFÉA n'accorderaient pas leur appui à ce projet, le Comité de la vie étudiante serait saisi au trimestre d'automne des modalités d'un processus de consultation à être tenu au trimestre d'hiver 2019.

RÉSOLUTION 2018-CVE-778

ATTENDU le Règlement no 2 de régie interne, et plus particulièrement l'article 6.6.2 portant sur le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU l'annexe IV de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants portant sur les modalités du référendum concernant l'attribution, le retrait ou la modification d'une cotisation automatique non obligatoire à un groupe d'envergure;

ATTENDU la résolution CVE-2018-774 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 23 mars 2018 concernant la mise en place d'un processus de consultation auprès des étudiantes, étudiants au trimestre d'automne 2018 pour l'attribution d'une cotisation automatique non obligatoire au groupe d'envergure BQAM;

ATTENDU la demande du conseil d'administration du groupe d'envergure BQAM, formulée le 18 avril 2018, visant à déplacer le processus de consultation sur l'octroi d'une cotisation automatique non obligatoire au trimestre d'hiver 2019;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Nizar Haj Ayed, appuyé par madame Emilie-Claude St Amour Maillé, que le Comité de la vie étudiante :

SUSPENDRE le processus de consultation portant sur l'octroi d'une cotisation automatique non obligatoire au groupe d'envergure BQAM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Présentation des résultats de la saison 2017-2018 des Citadins et motions de félicitations aux étudiantes athlètes, étudiants athlètes des équipes du programme d'excellence sportive de l'UQAM (Annexe CVE-152-9)

Le directeur du Centre sportif présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Le Comité de la vie étudiante est invité à adopter une motion de félicitations à l'endroit des étudiantes athlètes, étudiants athlètes des équipes du programme d'excellence sportive de l'UQAM.

RÉSOLUTION 2018-CVE-779

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-152-9;

ATTENDU la résolution 99-CE-9448 adoptée par la Commission des études en 1999 concernant l'adhésion de l'Université du Québec à Montréal à l'École sport-études;

ATTENDU que le Réseau du sport étudiant du Québec et U Sports Canada nomment, chaque année des étudiantes athlètes, étudiants athlètes s'étant distingués dans leur réseau;

ATTENDU que ces nominations d'étudiantes athlètes, étudiants athlètes rejaillissent sur le rayonnement de l'UQAM et sur le programme des Citadins;

ATTENDU l'importance de souligner la reconnaissance obtenue par les membres de la communauté de l'UQAM;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Chloé Saintesprit, appuyé par madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, que le Comité de la vie étudiante :

FÉLICITE les étudiantes athlètes, étudiants athlètes suivants :

En badminton

- Camille Leblanc, athlète féminine par excellence, première équipe d'étoiles – baccalauréat d'intervention en activité physique
- Alexis Gohier-Drolet, prix Emmanuel-Constant leadership et engagement social, première équipe d'étoiles - baccalauréat en communication
- David Gendron, recrue masculine de l'année, deuxième équipe d'étoiles - baccalauréat d'intervention en activité physique (kinésiologie)

En basketball

- Jessica Lubin, première équipe d'étoiles et joueuse défensive de l'année, deuxième équipe d'étoiles au Canada - certificat en immigration et relations interethniques

En cheerleading

- Jeanne Boudreau-Plouffe, première équipe d'étoiles - baccalauréat en psychologie
- Frédéric Guenette, deuxième équipe d'étoiles - baccalauréat d'intervention en activité physique (kinésiologie)

En soccer intérieur

- Julia Liguori, première équipe d'étoiles - certificat en sciences comptables
- Myriam Harvey, deuxième équipe d'étoiles - maîtrise en kinésiologie
- Marie-Pier Gougeon, première équipe d'étoiles - baccalauréat en enseignement de l'éducation physique
- Hamza Methamem, première équipe d'étoiles – certificat en administration
- Mitchell Syla, deuxième équipe d'étoiles au Québec - étudiant libre
- Mohamed Saidi, athlète par excellence de la ligue, première équipe d'étoiles - baccalauréat d'intervention en activité physique

En volleyball féminin

- Emilie Germain-Russell, première équipe d'étoiles au Québec - baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie
- Gabrielle Archambault, deuxième équipe d'étoiles – baccalauréat en enseignement secondaire (sciences humaines univers social).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 Motion de félicitations aux athlètes uqamiens ayant participé aux Jeux du Commonwealth

Le directeur du Centre sportif annonce qu'un étudiant et une diplômée de l'UQAM ont participé aux Jeux du Commonwealth se déroulant en Australie du 4 au 15 avril 2018. L'étudiant François Imbeault-Dulac a remporté la médaille d'argent à l'épreuve de plongeon synchronisé au tremplin de trois mètres. De son côté, la diplômée Sabrina Aubin-Boucher a remporté la médaille de bronze à l'épreuve de boxe féminine, catégorie des 57 kg.

RÉSOLUTION 2018-CVE-780

ATTENDU la participation d'athlètes de l'Université aux Jeux du Commonwealth s'étant déroulés à Gold Coast en Australie du 4 au 15 avril 2018;

ATTENDU que la participation d'athlètes aux Jeux du Commonwealth constitue un exploit;

ATTENDU l'importance de souligner la reconnaissance obtenue par les membres de la communauté de l'UQAM;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Chloé Saintesprit, appuyé par madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, que le Comité de la vie étudiante :

FÉLICITE les athlètes de l'Université suivants :

- François Imbeau-Dulac, étudiant au programme de majeure en communication, qui a remporté la médaille d'argent à l'épreuve de plongeon synchronisé au tremplin de trois mètres;

- Sabrina Aubin-Boucher, diplômée du programme de baccalauréat en intervention en activité physique (2015), qui a remporté la médaille de bronze à l'épreuve de boxe féminine, catégorie des 57 kg.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Motion de remerciement aux membres sortants

10.1 Membre représentant des chargées de cours, chargés de cours

La présidente mentionne que le deuxième mandat de monsieur Mathieu Masse Jolicœur, membre représentant les chargées de cours, chargés de cours au Comité de la vie étudiante depuis le printemps 2012, arrive à son terme. Le Comité de la vie étudiante est invité à adopter une motion de remerciements à son endroit.

RÉSOLUTION 2018-CVE-781

ATTENDU la résolution 2012-A-15688 adoptée par le Conseil d'administration le 29 mai 2012 nommant monsieur Mathieu Masse Jolicœur à titre de membre chargé de cours du Comité de la vie étudiante pour un premier mandat se terminant le 31 mai 2015;

ATTENDU la résolution 2015-A-16867 adoptée par le Conseil d'administration le 16 juin 2015 nommant monsieur Mathieu Masse Jolicœur à titre de membre chargé de cours du Comité de la vie étudiante pour un second mandat prenant effet le 25 septembre 2015 et se terminant le 31 mai 2018;

ATTENDU la contribution appréciée de monsieur Mathieu Masse Jolicœur à titre de membre du Comité de la vie étudiante pendant ces deux mandats;

IL EST PROPOSÉ par madame Julia Poyet, appuyé par madame Geneviève Hervieux, que le Comité de la vie étudiante :

REMERCIÉ monsieur Mathieu Masse Jolicœur, chargé de cours au Département de science politique et membre chargé de cours du Comité de la vie étudiante, pour sa contribution aux travaux de ce Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Membres étudiantes, membres étudiants

La présidente indique que les mandats des membres étudiantes, étudiants arrivent à échéance également. Elle les remercie de leur participation et de leur engagement envers le Comité de la vie étudiante. La directrice des Services à la vie étudiante abonde en ce sens et ajoute que leur participation aux différents comités ou groupes de travail est cruciale.

RÉSOLUTION 2018-CVE-782

ATTENDU l'arrivée à échéance du mandat des membres étudiantes, membres étudiants du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU leur contribution appréciée aux travaux du Comité de la vie étudiante et à ses sous-comités durant leur mandat;

IL EST PROPOSÉ par madame Danielle Laberge, appuyé par madame Josée Fortin, que le Comité de la vie étudiante :

REMERCIE les personnes suivantes pour leur contribution aux travaux du Comité de la vie étudiante :

- Maël Bureau-Blouin, membre substitut, École des sciences de la gestion;
- Nizar Haj Ayed, membre étudiant, représentant des groupes étudiants;
- Geneviève Jacob, membre étudiante, Faculté des sciences humaines;
- Iannick Lepage, membre étudiant, Faculté des sciences;
- Virginie Robert, membre substitut, Faculté de science politique et de droit;
- Chloé Saintesprit, membre étudiante, représentante des groupes étudiants;
- Emilie-Claude St-Amour-Maillé, membre étudiante, Faculté des arts;
- Guillaume Valladon, membre étudiant, École des sciences de la gestion;
- Raphaëlle Vallières, membre étudiante, Faculté des sciences de l'éducation;
- Chanel Vincent-Dubé, membre étudiante, Faculté de communication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Motion de félicitations aux lauréates, lauréats du Programme de reconnaissance de l'implication étudiante

La directrice des Services à la vie étudiante annonce que les prix de reconnaissance de l'implication étudiante ont été remis la veille, le jeudi 19 avril 2018. Elle indique que ces prix témoignent du dynamisme de la vie étudiante sur le campus. Onze étudiantes, étudiants et quatre projets ont été honorés et ont reçu des bourses d'implication étudiante. Elle invite le Comité de la vie étudiante à adopter une motion de félicitations à l'endroit des lauréates, lauréats.

RÉSOLUTION 2018-CVE-783

ATTENDU que le programme des Bourses d'implication étudiante permet de remettre annuellement 15 bourses totalisant 14 5000 \$ à des étudiantes, étudiants s'étant distingués tant par la qualité de leur parcours académique que par leurs réalisations personnelles et sociales;

ATTENDU l'importance de souligner les reconnaissances obtenues par les étudiantes, étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Emilie-Claude St-Amour-Maillé, appuyé par madame Julia Poyet, que le Comité de la vie étudiante :

FÉLICITE les lauréates, lauréats du Programme de l'implication étudiante pour l'année 2017-2018 :

Catégorie Personnalité

- Claire Falonne Barbara Francoeur, personnalité 1^{er} cycle - baccalauréat en travail social (intervention);
- Nadia Lafrenière, personnalité 2^e et 3^e cycles - doctorat en mathématiques;
- Stéphanie Roussel, leadership - maîtrise en études littéraires;
- Nizar Haj Hayed, affaires étudiantes - doctorat en sémiologie;

Personnalités facultaires

- Josée Rochon, École des sciences de la gestion - programme court de 2^e cycle en gestion des entreprises sociales et collectives;
- Mathilde Leclerc, Faculté de communication - baccalauréat en communication (relations humaines)
- Laurianne Ladouceur, Faculté de science politique et de droit - maîtrise en droit international
- Jessica Valérie Picotte, Faculté des arts, - baccalauréat en danse
- Manon Sorais, Faculté des sciences - doctorat en biologie
- Marie-Eve Gadbois, Faculté des sciences de l'éducation - doctorat en éducation
- Isabelle Arcoite, Faculté des sciences humaines - maîtrise en sexologie

Catégorie Projet

Projet de l'année : Des goélands et des hommes

- Manon Sorais – doctorat en biologie
- Louise Dalisson – stagiaire en recherche de premier cycle
- Jeanne Clermont – maîtrise en biologie
- Mariane Saint-Aubin – baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes
- Ludovick Brown – maîtrise en biologie
- Éric Guimond – baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes

Projet Arts, culture et lettre : Auto-workshops sur la route

- Aude Alegria Lemay-Gobeil – baccalauréat en arts visuels et médiatiques
- Laurence Beaudoin Morin – maîtrise en arts visuels et médiatiques (création)
- Marion Henry – baccalauréat en design de l'environnement
- Julie-Isabelle Laurin – maîtrise en arts visuels et médiatiques (création)
- Rose de la Riva – baccalauréat en arts visuels et médiatiques
- Fanny Latreille-Beaumont – maîtrise en arts visuels et médiatiques (création)
- Gabrielle Desrosiers – baccalauréat en arts visuels et médiatiques (enseignement)

Projet Société, communication et éducation : ex æquo Montréal Campus

- Laurence Vachon – baccalauréat en communication (journalisme)
- Gabriel Bernier – baccalauréat en communication (journalisme)
- Martin Ouellet Diotte – baccalauréat en communication (journalisme)
- Sarah Xenos – baccalauréat en communication (journalisme)
- Isabelle Grignon-Francke – baccalauréat en communication (journalisme)
- Laurent Lavoie – baccalauréat en communication (journalisme)
- Maude Petel-Légaré – baccalauréat en communication (journalisme)
- Camille Payant – baccalauréat en communication (journalisme)
- Luca Max – baccalauréat en communication (journalisme)
- Thomas Dufour – baccalauréat en communication (journalisme)
- Nicolas St-Germain – baccalauréat en communication (journalisme)
- Marie-Hélène Héту – baccalauréat en communication (journalisme)

Projet Société, communication et éducation : ex æquo Atelier Ensemble, réagissons !

- Florence Brosseau – baccalauréat en droit
- Sarah Thibault – maîtrise en science politique, concentration en études féministes
- Marjolaine Lamontagne – maîtrise en science politique
- Béatrice Venne – baccalauréat en droit
- Claudia Feuvrier – maîtrise en science politique

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Divers

La directrice des Services à la vie étudiante mentionne que la prochaine rencontre du Comité de la vie étudiante se déroulera au mois d'octobre prochain. Considérant les délais nécessaires à la nomination de nouvelles membres étudiantes, nouveaux membres étudiants pour les associations étudiantes facultaires, il a été décidé de ne pas tenir de rencontre au mois de septembre. Elle souhaite une belle fin de trimestre à toutes et à tous.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 HEURES 15 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

La présidente

La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU XXXXXXXX 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 23 mars 2018**
- 3. Information**
 - 3.1 Information de la présidente (verbal)
 - 3.2 Information générale (verbal)
 - 3.3 Registre des suivis
 - 3.4 Collaboration entre la Direction et les associations étudiantes (verbal)
[Invitée : Magda Fusaro, rectrice]
- 4. Présentation de l'analyse des données du sondage aux étudiantes, étudiants**
[Invitée : Émilie Giroux-Gareau, agente de recherche et de planification à la direction des Services à la vie étudiantes]
- 5. Création d'un comité de révision du panier de services des Services à la vie étudiante**
- 6. Recommandation du comité de suivi sur la bonification de l'offre de services en soutien psychologique**
- 7. Révision des modalités d'affichage**
- 8. Processus référendaire sur l'octroi d'une cotisation automatique non obligatoire au groupe d'envergure BQAM**
- 9. Présentation des résultats de la saison 2017-2018 des Citadins et motions de félicitations aux étudiantes athlètes, étudiants athlètes des équipes du programme d'excellence sportive de l'UQAM**
 - 9.1 Motion de félicitations aux athlètes uqamiens ayant participé aux Jeux du Commonwealth
- 10. Motion de remerciement aux membres sortants (verbal)**
 - 10.1 Membre représentant des chargées de cours, chargés de cours
 - 10.2 Membres étudiantes, membres étudiants

11. Motion de félicitations aux lauréates, lauréats du Programme de reconnaissance de l'implication étudiante

12. Divers

Prochaine rencontre : 26 octobre 2018